

## Catégories et critères d'évaluation

*L'évaluation est effectuée via un formulaire en ligne, qui sera transmis directement aux formateurs-trices de terrain avant la fin du stage. Une copie des données saisies dans ce formulaire seront automatiquement transmises aux adresses email de l'étudiant-e, du/de la formateur-trice de terrain et du bureau d'organisation des stages. Le document « Catégories et critères d'évaluation » n'est pas un formulaire d'évaluation ; il constitue une référence pour les étudiant-es et pour les formateurs-trices de terrain concernant les dimensions des activités de stage qui devront être renseignées dans le formulaire en ligne.*

### Volet I : attestation de présence

Le volet I fournit au bureau d'organisation des stages les renseignements nécessaires pour clore la situation administrative du stage de l'étudiant-e et pour calculer les indemnités d'accompagnement dues aux formateurs-trices de terrain.

### Volet II : respect du dispositif

Le « respect du dispositif » implique le respect des consignes concernant les tâches spécifiques du module, **mais aussi concernant l'intégration de l'étudiant-e dans la vie de la classe** : ponctualité, présence continue dans la classe (8h00-11h30 et 13h30-16h00), **implication et participation active lors des leçons** (même celles n'appartenant pas au module), temps de discussion avec le FT et implication dans la vie de l'école.

Le respect du dispositif est évalué selon l'échelle suivante : TS = Très satisfaisant; S = Satisfaisant ; MS = Minimamente satisfaisant ; NS = Non satisfaisant. Attention : l'évaluation **NS** pour le respect du dispositif implique une **réunion tripartite** de régulation et un stage compensatoire de deux semaines.

### Volet III : évaluation formative

L'évaluation formative porte sur trois catégories (voir ci-dessous) et utilise également l'échelle suivante : TS = Très satisfaisant; S = Satisfaisant ; MS = Minimamente satisfaisant ; NS = Non satisfaisant. Les catégories pour l'évaluation de chaque discipline sont : préparation et planification de l'enseignement ; conduite de l'enseignement ; appréciation générale. Pour quelques exemples de critères, voir la page suivante.

**Evaluation formative :**  
**Grille de critères (points d'appui possibles) pour rédiger les commentaires du volet III**

Catégories	Critères spécifiques non exhaustifs
1. Préparation et planification de l'enseignement	<ul style="list-style-type: none"><li>adaptation de la situation et des contenus au niveau des élèves</li><li>pertinence des tâches par rapport aux contenus</li><li>consignes prévues</li><li>utilisation des supports adéquats : matériel en adéquation avec les contenus</li><li>désignation des contenus (précision, spécification)</li><li>introduction à l'activité, dévolution, précision, concision, assignation d'un objectif</li></ul>
2. Conduite de l'enseignement	<ul style="list-style-type: none"><li>formulation des consignes</li><li>qualité des interventions par rapport aux objectifs poursuivis</li><li>nature et adéquation des interventions (question / remédiation / sollicitation)</li><li>pertinence du matériel utilisé</li><li>identification des obstacles dans l'apprentissage des élèves et pertinence des régulations</li><li>adaptation, prise en compte de situations particulières d'enseignement et différenciation des interventions</li><li>clôture des activités (mise en rapport avec l'objectif d'apprentissage fixé)</li><li>bilan par rapport au travail effectué (débat et validation / correction)</li><li>institutionnalisation éventuelle, suite proposée ou envisagée</li></ul>